Bully (de). Pénétré de la sagesse de ce proverbe, Trop

parler nuit, M. I ully se tait.

Burosse (le Baron de). M. de Burosse n'a encore parlé qu'une fois à la tribune: il s'agissait des sels; craignant sans doute d'être accusé de contrebande, l'orateur n'en avait pas mis dans son discours.

CALEMARD DE LA FAYETTE. C'est un procureur du roi, dont le talent est mince, la tournure lourde, et l'ambition large : il est taillé pour faire son chemin.

CARCARADEC (de). Il a été tout surpris, un beau matin, de se réveiller député. Il a pris M. de Corbière pour chef de file,

et M. Piet pour enseigne.

CASTEJA (le Comte de). Député par ordre, ce préfet parle et vote par ordre. Il vit entre la crainte du ministère et l'espoir de la pairie.

CAUNONT LAFORCE (le Comte de). C'est un franc royaliste, qui n'a jamais transigé avec sa conscience, et dont les opinions n'ont point varié. Il parle peu: c'est un des bons colonels de le

garde nationale parisienne.

CHABRILLAN (le Marquis de). C'est le député le plus assidu aux séances de la chambre; il pourrait même au besoin lui servir de pendule. Jamais cinq heures ne sonnent sans qu'aussitôt M. Chambrillan ne se lève pour proposer de remettre la séance au lendemain. Un orateur l'ayant qualifié du titre de représentant, M. le marquis se mit en colère, et soutint qu'il ne représentait rien.

CHAMPFLOUR (de). Il sollicite une place dans les finances; M. de Villèle la lui a promise, et il vote comme s'il la tenait: il a la bonhommie de croire qu'un ministre ne peut manquer à sa

parole.

CHEBROU DE I.A ROULIERE (le Chevalier de). On disait que ce député ne faisait rien à la chambre; nous pouvons affirmer qu'il fait nombre.

CHEVENON DE BIGNY (le Comte de). Le plus inconnu de

tous les députés passés et présents.

CHOLET (le Baron de). Solliciteur avant tout; ici, comme

à la chambre, M. le Baron tient peu de place.

CIVRAC (le Marquis de). Quelquefois nécessaire à la chambre, quand on reclame l'ordre du jour; mais indispensable dans

cet ouvrage qui reclame l'ordre alphabétique.

Celligny (de). Le résultat des démarches que nous avons faites pour savoir à quoi ce député employait le tems de la session, est que lorsqu'il ne mange pas, il dort, et que lorsqu'il ne dort pas, il mange—chez les ministres, bien entendu.